

II. Fondation du GODF.

1771

- 16 juin 1771 Décès de Clermont.
- Dès le lendemain, les FF « schismatiques », c'est à dire bannis en 1766, s'adressent au duc de Montmorency-Luxembourg et offrent, par son intermédiaire la Grande Maîtrise au duc de Chartres¹.

Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Pinay-Luxembourg et Chatillon-sur-Loing, né en 1737, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Hainaut infanterie depuis 1761, initié en 1762, VM de la loge de Saint-Jean de Montmorency-Luxembourg créée le 1^{er} juin 1762, premier baron chrétien du royaume, élu député aux Etats-Généraux en 1789, émigre en 1791, commande en second l'armée et des Princes et meurt le 13 octobre 1803 à Lisbonne

- 31 juin 1771 : la GL se réunit sous la présidence de Puisieux doyen des VM de Paris. Elle décide la reprise des travaux de la GL. Les FF bannis en 1766, dont le chef est Labady, sont admis en tenue, l'un d'eux, Duret, dit quelques mots sur le décès de Clermont et propose pour lui succéder le duc de Chartres avec Luxembourg comme substitut général.
- 24 juin 1771 : élection du duc de Chartres et du duc de Luxembourg.

- Tableau de la loge du duc en 1775

1^o Réintégration des exclus de 1766.

- nomination de nouveaux officiers. Dès août 1771, Labady devient secrétaire au département des provinces et Guillot trésorier. La Chaussée cesse d'être Garde des Sceaux. De nouveaux Statuts sont adoptés.
- Septembre 1771. La GL décide d'examiner toutes les patentes accordées depuis le schisme, tant par Chaillon de Jonville et La Chaussée que par les « schismatiques ». Création d'une commission d'enquêtes sur la gestion de l'Ordre de 1766 à 1771.
- 17 octobre, Le Roy lit le rapport officiel de réintégration qui annule les décrets de bannissement des 5 avril et 14 août 1766, rapport antidaté au 21 juin 1771..
- 14 octobre 1771. Une circulaire invite les LL à se faire représenter à l'installation du GM

Le duc de Chartres, ayant fait opposition à la politique royale à l'égard des parlements, est interdit de paraître à la cour, donc à Paris. Il le sera jusque décembre 1772

¹ Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, prince du sang, descendant de Philippe, frère de Louis XIV, et du Régent, né en 1747, duc de Chartres puis d'Orléans en 1785, élu à la Convention sous le nom de Philippe-Egalité, régicide, guillotiné le 6 novembre 1793.

- 27 décembre : La GL nomme ses officiers

- 1772

- 29 janvier : La Chaussée rend compte devant une commission nommé par la GL et composée de Martin, Guillot, Le Roy et Labady.
- 5 avril 1772 : Luxembourg obtient l'accord de Chartres, tant pour devenir GM de la GL de F que du régime écossais du Grand Globe Français et du Conseil des Empereurs d'Occident et d'Orient. (offre faite en août 1771)

Déclaration de Luxembourg en 1772 :

« Revêtu par Son Altesse Sérénissime ... comte de Clermont...de toute la plénitude de son pouvoir, non seulement pour régir et administrer tout l'Ordre, mais pour la fonction la plus brillante, celle d'initier à nos mystères le Très respectable et Très Illustre Frère Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres, appelé ensuite par les vœux de toute la maçonnerie au suprême gouvernement.

Certifions avoir reçu en notre qualité d'Administrateur général l'acceptation par écrit de Prince »

Le duc affirme donc avoir reçu tout pouvoir de Clermont !

- 18 avril 1772 : Installation officielle de Luxembourg. Le même jour, Labady attaque La Chaussée dont les comptes sont déficitaires.

2° Fusion du Conseil des Empereurs et de la Grande Loge

- Juillet 1772 : le Conseil, dont le souverain est Luxembourg, installe une commission dont Labady, son Grand-Orateur, Gaillard (remplacé par Carbonnel), le baron de Toussainct, son secrétaire-général, et Lalande, l'astronome. Il ne s'agissait que de reprendre le projet avorté en octobre 1766.
- De son côté, la GL nomme comme commissaires Bruneteau, son Grand-Orateur, l'abbé Lucas de Boulainvilliers, Lacan et Daubertin (deux « bannis » de 1766)
- 9 août 1772 : fusion des deux corps en une « *Souveraine et Très Respectable Grande Loge de France* ». Nomination d'une commission, faite des huit membres précités, ayant pour tâche de réformer l'administration de la GL, de réorganiser les HG et d'élaborer des statuts nouveaux.

Qui sont ces huit ?

- De Lalande, astronome, avocat, membre s de l'académie royale des sciences, officier de la GL
- De Toussainct, baron du Saint-Empire, conseiller des finances, avocat
- Daubertin, conseiller de roi, greffier-commis en chef du Conseil d'Etat, Secrétaire de la GL
- Bruneteau, directeur d'une maison d'éducation militaire pour la noblesse, Grand orateur de la GL
- Carbonnel, avocat
- Labady, secrétaire pour le département des provinces (GL)
- Lacan, maître en chirurgie
- Boulainvillier, abbé

Tous M de L, trois étaient d'anciens bannis (Labady, Lacan et Daubertin par erreur). Seul Labady rejoindra l' « ancienne » Grande Loge.

- 4 et 12 septembre : circulaires annonçant l'installation future du duc de Chartres.
- 17 septembre 1772 : circulaire annonçant la fusion.

3° Dissolution de la Grande Loge de France et création de la Grande-Loge nationale.

- La commission des huit travailla de fin 1772 à début 1773, souvent sous la présidence de Luxembourg.
- 2 octobre : La Chaussée est condamné sur la plainte de Labady.
- 16 et 17 novembre 1772, nouvelles circulaires annonçant l'installation prochaine du GM mais le 7 novembre, une lettre du comte de Saint-Florentin, secrétaire d'Etat, annonçait au duc de Luxembourg que cette installation ne pouvait avoir lieu en raison de l'opposition de Louis XV, Chartres étant en disgrâce en raison de son soutien aux parlements. Les FF de province qui avaient fait le déplacement rentrèrent chez eux après avoir donné procuration aux FF de Paris. Labady avait 27 procurations !

- L'installation n'aura lieu que le 22 octobre 1773 après la réconciliation des d'Orléans avec le monarque et la Du Barry.

-

- 1773

- Début 1773, Luxembourg reçoit des huit commissaires le projet de nouveaux statuts et règlements. Il accepte la réforme le 12 février 1773, projet dont il sait qu'il sera rejeté par les M de Paris parce qu'il prévoit la suppression de la Maîtrise à vie. Les M de L parisiens reprochent à la commission de s'être instaurée en Conseil de l'Ordre, de vouloir détruire le régime ancien de la maç et de n'avoir pas tenu la réunion du 27 décembre 1772.
- Le 5 mars, il convoque les délégués des L de province. Les membres présents, avec les huit commissaires de la GL, se constituent en *Grande-Loge-Nationale*, chez Breton², rue Saint-Antoine. Luxembourg est absent. Carbonnel préside et reçoit les soixante-un présents³. Ayant entendu le baron de Toussaint, les FF provinciaux s'étonnent que l'assemblée n'ait pas élu de bureau, que les commissaires s'intitulent « Conseil de l'ordre » et estiment représenter les FF de Paris. Effectivement, les commissaires semblent avoir trompé les délégués en se présentant comme les mandataires des LL de Paris mais aggravent leur cas en s'installant aux offices en tentant de faire voter leur projet dans la précipitation. Seuls les deux premiers articles sont adoptés.
- 8 mars, les provinciaux se réunissent, en présence de Lalande et Toussaint, vérifient leurs pouvoirs et élisent leurs officiers, dont Guillotin comme secrétaire. L'abbé Rozier propose d'élire un Grand-Maître et un Administrateur Général. Chartres et

² Louis Breton, vitrier et entrepreneur, Vénérable de Saint-Jean d'Hiram, installé en décembre 1772, rue Saint-Antoine

³ Parmi eux, Bacon de la Chevalerie, Pyron, Turckheim, Labady ...

Luxembourg sont élus. Luxembourg, quoique absent, accepte et considère cette tenue comme la deuxième de la GL-Nationale..

- Le 9 mars, doublement élu par Paris (24 juin 1771) et la Province (8 mars 1773), Luxembourg préside la GL-Nationale (3^o réunion) chez Buzançois, rue Saint-Dominique.. Il proclame la GL-Nationale « Souveraine » tandis que les FF adoptent les principes des statuts et élisent une commission de neuf membres⁴, six provinciaux⁵ et trois parisiens⁶ (aucun des bannis de 1766 n'en fait partie), pour les parfaire. Une autre commission⁷ dont fait partie Guillotin, est désignée pour juger du *Mémoire justificatif* ... de la Chaussée.
- L'opposition se fait jour. Il y avait à Paris 111 M de L⁸ qui pouvaient participer à la Grande Loge. Ils ne peuvent accepter l'appellation nouvelle, en premier lieu l'architecte Puisieux, président de la Grande Loge, Bourgeois, secrétaire de Paris et le Garde de Sceaux Duret.. Début avril, Bourgeois établit une liste de 104 M de L parisiens composant « l'Orient de France » (manquent 7 noms favorables à Luxembourg) (Chiffres de Chevallier)
- 14 mars 1773, 68 M de L parisiens se réunissent, sur convocation de Bourgeois, dénoncent les agissements de la Commission des Huit, lui dénie le droit de s'appeler « Conseil de l'Ordre » et de se dire « représentants de Paris », décident de remettre sur le métier les Statuts, de « régulariser » la nomination du GM et de son administrateur. En bref, de rendre à Paris ses prérogatives. Ils nomment 14 députés pour les représenter⁹.
- Ces 14 députés se réunissent en loge sous la direction de Méry d'Arcy et demandent à Luxembourg d'être réunis aux neuf commissaires nommés le 9 mars. Luxembourg refuse.
- 3 avril, Les M de Paris demandent à s'unir aux députés de province et de travailler avec eux au rétablissement de l'Ordre
- Le 7 avril 1773, se réunit la 4^o séance de la GL-Nationale à l'hôtel de Chaulnes, boulevard de la Porte Saint-Michel. Buzançois préside en présence de Luxembourg.. L'abbé Rozier dépose les pièces de l'assemblée du 14 mars. Les députés des Loges de Paris¹⁰ sont admis et écoutent le discours que le F. Leroy prononce en leur nom. Ils demandent leur place dans l'assemblée « avec les mêmes rangs, titre, droits et prérogatives que les députés de province » afin de former avec eux un même corps, la *Grande Loge Nationale de France*. Le même jour, Luxembourg nomme le baron de Toussaint secrétaire Général.
- 14 avril, Hôtel de Chaulnes, 5^o séance de la GLN. Buzançois préside, Luxembourg présent. 34 M de L parisiens de plus se soumettent, soit 92 sur 111. 77 convoqués.
- 17 avril : 6^o assemblée qui ratifie une partie des statuts.(Buzançois préside, Luxembourg présent)
- 22 avril : 7^o assemblée. les 27 officiers du GODF seront élus mais Luxembourg, excusé, désignera les premiers.

⁴ La commission des huit n'aura duré que du 9 août 1772 au 9 mars 1773.

⁵ Buzançois, Bacon, Ricard, Champeaux, Beauclas et Morin

⁶ Toussaint, Bruneteau et La Lande.

⁷ Beauclas, Ricard de Bégnicourt, Buzançois, abbé Rozier, St Furcy, Varenne de Boast, Castaing, Mariette et Guillotin/

⁸ Le Tableau Général de l'Ordre de 1765 comprend 165 LL dont 71 pour Paris. Surles 71, 23 ont disparudans la liste établie par Bougeois. (Chiffres de Groussier)

⁹ Participent à La GLN ces 14 députés, les huit anciens commissaires, 21 délégués de Paris ou de province.

¹⁰ Le Roi, Méry d'Arcy, Hérault, Richard,, Joubert de la Bordinière, Mangean, Regnard, Packault et Gouillard.

- 24 mai : 8° assemblée Buzançois préside, Luxembourg présent. Savalette de Langes, Véné des *Amis Réunis* (Paris) remet une requête de Chaillon de Jonville. Il accepte la composition du GODF, aux nominations de Chartes et de Luxembourg et demande l'honorariat. Le même jour l'article premier des statuts est accepté
- *Le Grand-Orient sera composé de la Grande-Loge et de tous les vénérables en exercice, ou députés des Loges, tant de Paris que des provincesLe GODF ne reconnaîtra désormais pour vénérable de Loge, que le maître élevé à cette dignité par le choix libre des membres de la Loge*

Cet article allait amener une division profonde. Les Maîtres de L de Paris étaient propriétaires de leurs constitutions. Certains n'avaient d'ailleurs pas de L et ne représentaient qu'eux-mêmes.

Certains (Rebold, Lantoine ...) parlent d'un coup de force et dénie toute légitimité au GODF, aujourd'hui encore, notamment rue Puteaux.

En fait, l'assemblée des Huit a essayé de réformer seule la GL. Elle a échoué en raison du refus des FF de province! Les maîtres de Paris ont choisi des représentants et, le 7 avril, ils ont accepté la fusion et l'accord. Ils se sont inclinés et leur acceptation légitime la création du GODF. Sans conteste.

4° Fondation du Grand Orient de France.

- 28 mai 9° assemblée. Carbonnel préside. Luxembourg, absent, fait nommer Paul de Beauvilliers, comte de Buzançois, Grand-Conservateur de l'Ordre. Il fait connaître les Grands-Officiers d'Honneur, tous de sa Loge sauf trois (Bacon de la Chevalerie, le marquis de Clermont-Tonnerre, le marquis de Briqueville). Luxembourg arrive après les nominations.
- 2 juin : 10° assemblée Luxembourg, par lettre car absent, voyant le mécontentement, dit que ces nominations sont provisoires.¹¹
- 7 juin 11° assemblée. Carbonnel préside. On lit les 3° et 4° articles.
- 14 juin : 12° assemblée. Carbonnel préside, Luxembourg présent. L'assemblée accepte l'article sur les M de L. les anciens M de L seront nommés « *anciens maîtres et fondateurs* » et seront remboursés de tous leurs frais, Morin, député de la Loge de Castres, précise leur position, se plaint de l'administration de l'ancienne Grande Loge, attaque l'inamovibilité des M de L. précise les raisons de l'abandonner et invite les FF à abandonner leur intérêt particulier à l'intérêt général.
- 17 juin : Labady, qui n'est rien au nouveau GODF, réunit les M de L parisiens qui désignent une commission avec le F. Gouillard à sa tête Des remontrances sont adressées au GO, signées par le F. Martin, secrétaire (officier de la GL)
- 20 juin : rapport de Gouillard : refus de reconnaître la légitimité de la GL-nationale, celle des députés de province et de Paris, de laisser dépouiller les M de L parisiens de leurs constitutions primitives et les priver du droit le plus sacré qui ait existé dans les sociétés policées, la propriété. On invite les « vrais maçons » à se réunir et on invite Luxembourg à les présider (?).
- Assemblée du 21 juin 13° assemblée de la GLN. Carbonnel préside, Luxembourg présent. Sont nommés les membres des trois chambres. Nouvel incident Labady. Il réclame les procurations qu'il a transférées à d'autres FF. Ce qui est refusé.

¹¹ Willermoz et Turckheim sont présents.

- 24 juin 14° assemblée. Luxembourg donne une fête, pour la Saint-Jean d'été, aux membres de la GL-nationale dans le temple des *Amis Réunis*.
- 26 juin : 15° assemblée de la GLN. Carbonnel préside, Luxembourg présent. Dernière lecture du 4° article. Sont adoptés « les Statuts de l'Ordre Royal de la Franc-Maçonnerie en France » dit Chevallier. En fait le PV dit seulement qu'il a été décidé d'envoyer les statuts aux loges.
- 5 juillet 16° assemblée. Carbonnel préside. Luxembourg présent. Méry d'Arcy, Guillotin, Le Roy, Varenne de Beost, La Lande, Bruneteau, Beauclas et Toussaint désignés pour rédiger le 6° article.
- 12 juillet 17° assemblée. Carbonnel préside, Luxembourg présent. Daubertin sollicite d'être blanchi n'ayant pas signé le libelle de 1766 qui avait valu leur expulsion aux « bannis », ce qui est accordé.
- 20 juillet 18° assemblée Beauclas préside. Luxembourg absent. Toussaint lit un libelle « injurieux » (de Labady). Guillotin lit un rapport favorable aux Loges Provinciales ou Loges-Mères
- 13 août : la commission désignée pour traiter du différend Labady-La Chaussée rend son verdict.
- 30 août : *l'ancienne GL déclare la prétendue GL-nationale illégale et irrégulière, et menace de déchéance qui assistera à ses travaux (signés Duret, Bourgeois, tous deux bannis en 1766).*
- 1^{er} septembre : Bacon préside. 19° et dernière assemblée de la GLN. Le GO s'occupe d'un décret émanant de « la soi-disant GL » et du rapport (du 13 août) concernant le Mémoire de La Chaussée¹². La Chaussée est blanchi mais le *Mémoire* proscrit¹³. Labady¹⁴ est accusé du libelle infamant du 20 juillet et un F de sa loge, Datesen déclare qu'il ne veut plus siéger à se c ôtés..

Ce sont les bannis de 1766 qui forment cette Grande Loge, laquelle n'est pour eux que l'héritière légitime de la Grande Loge de France

- 8 septembre : *sur rapport de Gouillard, Grand Orateur de la GL de F, les huit commissaires de 1772 sont chassées de la maçonnerie et Labady, Duret, Letre signent une circulaire incendiaire contre le GODF. Ils gardent les sceaux de l'ancienne GL, refusent de les rendre et s'en servent pour faire illusion aux loges de province en se couvrant des noms du GM et de l'administrateur Général.*
- 17 septembre Luxembourg se plaint de l'usage abusif du sceau et de sa signature dans la circulaire signée Labady, Duret et Letre
- *Emprisonnement de Labady, Duret et Bourgeois du 9 au 17 octobre pour « affaires de Franc-Maçonnerie » . Les Sceaux et timbres de la GL sont remis à Luxembourg¹⁵.*

5° Installation du duc de Chartres comme GM du GODF..

¹² Groussier écrit qu'il fut réhabilité par le GODF le 13 août et fait officier d'honneur le 27 décembre 1773.

¹³ Le jugement est lu par Pyron.

¹⁴ Labady, exclu de la GL en 1766, emprisonné la même année, réintégré avec tous les exclus en 1771, Secrétaire au département des provinces de la GL le 27 décembre 1772, membre de la commission des huit puis de la GLN, suspendu le 19 mars 1773, interdit de fonctions le 13 avril, ré-incarcéré le 9 octobre, rejoint la GL avant d'en être chassé le 25 juillet 1775 pour prévarication et abus de confiance

¹⁵ Les archives de la GL restent aux mains des dissidents.

- 13 août : Buzançais, Bacon de la Chevalerie et le baron de Toussaint demandent audience au duc de Chartres. Ils ne sont pas reçus.
- 8 octobre : la délégation est reçue par le duc.
- 9 octobre, il signe les travaux de la veille.
- 22 octobre : Installation du duc de Chartres. Luxembourg ouvre les travaux, reçoit l'obligation du duc. Bacon, Grand Orateur, fait le résumé de ce qui s'est passé.. le GM confirme dans leurs postes les Grands Officiers et approuve les nouveaux statut « pour être exécutés dans toute l'étendue du globe français maçon ».

6° Installation du GODF rue du Pot-de-Fer, ancien noviciat des jésuites. le 12 août 1774.

- 9 septembre 1774 : création de la loge personnelle du duc de Chartres, *Saint-Jean de Chartres* à l'orient de Mouceaux.
- En 1774, le GODF reconnaît les L d'adoption.

La première tâche du GODF fut de demander aux LL de faire « rafraîchir » leurs constitutions (décembre 1774). Elles eurent pour cela un délai de deux ans. Une nouvelle constitution coûtait 120 livres, un « rafraîchissement » seulement neuf livres. Les anciens VM « inamovibles » recevaient un simple brevet d'ancien maître fondateur. Beaucoup firent traîner les choses en longueur. En janvier 1777, le GO décida que les constitutions non renouvelées (donc les LL) seraient « irrégulières ».

A côté de lui, subsistait l'ancienne Grande Loge de France sous le nom d'Orient de Clermont qui s'opposait à ce qu'il appelait l'Orient Pot-de-Fer.

7° L'ancienne Grande Loge reconstituée.

- la GL se réunit les 17, 20 et 23 juin, 30 août, 2 et 10 septembre 1773.. 46 M de L assistent à l'assemblée du 17 juin. 19 M de L de la GLN assistent aux premières réunions.. Leroy et Toussaint refusent de signer le PV du 17 juin. Bruneteau, Richard, Daubertin, Joubert et La Lande se retirent avant la fin des délibérations le 20 juin.
- D'après l'édition 1778 de ses Statuts, l'article premier précise

ART 1^{er} La Grande Loge de France est composée de tous les maîtres des Loges régulières de l'Orient de Paris, ayant à leur tête le Grand Maître et ses représentants

ART 2 Aux maîtres de Loge de Paris seuls appartient le Gouvernement de l'Ordre, à l'exclusion des maîtres des loges de province.

La GL de F se disait travaillant sous la GM du duc de Chartres, plus tard d'Orléans